



Athlétic Club Digne-les-Bains

Boîte Postale 27 – 04000 DIGNE LES BAINS
Siège social : Stade Jean Rolland

Le Secrétaire

Tel / fax : 04 92 36 13 54
Portable : 06 82 10 97 30
xavier.roseau@tiscali.fr

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AC DIGNE LES BAINS LE 22 OCTOBRE 2004 - 18 HEURES SALLE DE L'ERMITAGE - DIGNE-LES-BAINS

En présence de Monique MUSSARD, Président, Xavier ROSEAU, Vice-président, Victor ZIETEK, Trésorier, Patrick GAETHOFS, Roger COSTE, Frank DI BENEDETTO, Jean-Yves ROUX, Marcel JOLY (UFOLEP), Georges GELORMINI (CAD) et les athlètes du club venus en nombre, enfants et adultes (plus de 50 personnes dans la salle).

- Madame le Président accueille et remercie les invités présents : le Conseil Général des Alpes de Haute-Provence, la ville de Digne-les-Bains, l'Ufolep, le Comité Départemental d'Athlétisme des Alpes de Haute-Provence dont le Président Roland de BOISSIER est également présent, Groupama.
- Mis aux voix, et à la disposition de la salle, le procès-verbal de l'assemblée générale 2003 est adopté à l'unanimité.
- Par lecture par un étudiant STAPS, le Président donne connaissance du bilan d'activité, puis le met aux voix :

« Premier sujet de satisfaction, avec plusieurs parents qui ont accepté de revêtir la tenue de juge afin que le club puisse prendre part aux compétitions toujours plus nombreuses. L'entrée en formation fédérale d'animateurs et de moniteurs à Salon-de-Provence, de parents et de jeunes étudiants athlètes, représente un encouragement pour l'avenir du club. Il est regrettable cependant que deux entraîneurs du club n'aient pu participer au stage national de l'INSEP à Paris. Notre équipe technique parvient toutefois à participer aux journées de recyclage concoctées par l'équipe technique régionale.

Deuxième sujet de satisfaction avec la forte progression des grands du club. Sans aucun recrutement, l'ACD se hisse à la Nationale trois, niveau difficile à attraper, difficile à maintenir. L'ACD a fait cette année un tour de France de l'athlétisme avec pour la première fois un athlète au niveau de l'élite de l'Héxathlon, au niveau de l'élite du Duathlon, enfin au niveau de l'élite des Courses en montagne.

Troisième sujet de satisfaction avec les compliments qui nous sont venus de l'hexagone pour l'organisation des championnats de France UFOLEP de cross-country. La volonté, la motivation, le sourire de tous ont fait l'unanimité.

À côté de ces événements, les pointes d'or ont pris une dimension certaine. Si l'on parvient à résoudre le problème de la cage de marteau, Digne-les-Bains est prête à accueillir les championnats sur piste.

Cette année, nous accueillerons les championnats de Provence FFA de cross après avoir organisé les bi-départementaux en décembre. Au printemps, ce seront les pointes d'or, puis les bi-départementaux sur piste pour les benjamins minimes.

Quatrième sujet de satisfaction : les nombreuses réussites scolaires et professionnelles des athlètes de l'ACD. Ces succès sont le fruit de leur travail régulier qui se conjugue avec le travail de l'entraînement. Enfin, nous sommes heureux, même si cela mobilise le club pendant le séjour, d'accueillir en stage nos amis de Fréjus, Monaco, Salon, Péage de Roussillon. Ce sont des moments d'échange particulièrement forts.

Avant de terminer ce rapport d'activité, il serait malhonnête de ne pas vous dire que ces bilans sont également pour nous source d'inquiétude. Victor ZIETEK et Chantal GUES, les trésoriers, vous donneront tout à l'heure leur bilan financier. Même si, tout au long de la très longue saison, nous avons fait des choix, nous avons essayé d'économiser sous après sous, la situation n'est pas réjouissante. Je lance donc un appel pour une mobilisation de tous afin de trouver des moyens nouveaux. Notre club le mérite, les résultats en attestent. Merci à tous. »

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Lecture est faite du bilan sportif, toutes catégories et âges, disciplines, confondus :

« Mesdames, Messieurs. C'est avec plaisir et fierté que l'équipe technique vous présente le bilan de l'année 2003-2004.

TRAIL : *Nous commençons tout d'abord par les bilans du groupe route et trail (Patrick).*

CROSS : *En ce qui concerne le cross-country, les équipes benjamins et minimes filles et garçons se sont fort bien comportées aux régionaux de Marignane, quatrième place dans des championnats de Provence relevés. 16 minimes se sont qualifiés pour les intercomités à Agde où notre magnifique équipes seniors a su relever le défi en terminant neuvième. De ces demi-finales de cross, deux coureurs du club se sont qualifiés pour les Championnats de France à Saint-Quentin-en-Yvelines. Tous les qualifiés UFOLEP 04 ont parfaitement rempli leur contrat aux Nationaux de cross qui se sont déroulés à Valadier le 7 mars.*

SALLE : *En salle, après Salon-de-Provence, c'est Perpignan Bompas qui a accueilli les diverses réunions tant en athlétisme qu'en épreuves combinées, performances brillantes pour un groupe motivé. Hélas, les moyens matériels, pour ne pas dire financiers, n'ont pas permis le déplacement aux France à Eaubonne.*

Nous ne rentrerons pas ce soir dans les détails d'une saison estivale particulièrement riche, même si la participation à certains meetings n'a pu se réaliser faute de moyens.

SAISON ESTIVALE : *Belle performance du groupe benjamins à travers les pointes d'or, les championnats bi-départementaux, et le Challenge de la Méditerranée à la mi-juillet, une grande première appréciée de tous.*

Le groupe minime n'a pas eu le rayonnement que l'on pouvait attendre. Néanmoins, ils étaient quatre qualifiés aux interrégionaux à Arles. Six minimes étaient également présents au Challenge Méditerranée à Marseille-Luminy.

Chez les plus grands, la saison est à marquer d'une pierre blanche : en effet, le club se retrouvait qualifié sur cinq sites : Sotteville-les-Rouen : un athlète aux épreuves combinées élite. Niort : six athlètes France FFA individuel. Cujan-Mestras : un athlète épreuves combinées national 2. Tarbes : 10 athlètes aux championnats de France UFOLEP. Martigues : trois athlètes à la coupe de France épreuves combinées.

Que ce soit en championnat régional à Martigues et Miramas ou bien aux interrégions à NICE, Arles, l'ACD est monté huit fois sur le podium. Les performances réalisées sur les différents championnats FFA ou bien UFOLEP font apparaître et confirmer un groupe de jeunes au niveau national trois. C'est le résultat du sérieux, de la motivation, et du travail de ces athlètes issus de l'école d'athlétisme de l'ACD. Ainsi, grâce à ses résultats, le club progresse cette année de plus de 100 places dans la hiérarchie des 1600 clubs FFA ; l'ACD rentre dans les 300 clubs, ceci avec les moyens que vous connaissez.

Nous tenons, avant de terminer, à féliciter les athlètes de L'ACD qui nous ont comblé en gagnant également dans le domaine scolaire.

C'est une preuve qu'avec une carrière sportive bien conduite, on peut parfaitement avancer dans une vie scolaire, professionnelle, en bref, dans une vie équilibrée.

Voilà, très succinctement, un bilan qui fera date dans les annales du club, un bilan dont nous sommes fiers et que nous souhaitons partager avec tous ceux et toutes celles qui nous ont aidé tout au long de l'année. »

Applaudissements nourris toutes catégories !

André FERRIERE demande quels seront les objectifs du groupe seniors. Ce à quoi Patrick apporte une réponse. Le bilan sportif est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU FINANCIER

Il est présenté par Victor Zietek :

« Le résultat : les comptes de l'exercice comptable 2003-2004 dégagent un résultat excédentaire de 1097,75 € avec des produits s'élevant à 42 751,70 € et des charges totales s'élevant à 41 653,95 €.

Du point de vue de la conformité de ces montants aux prévisions que vous aviez adoptées lors de la précédente assemblée générale nous dépassons les prévisions tant en charge qu'en produits.

Nous verrons tout à l'heure, sous une forme moins austère les réalités que recouvrent ces chiffres de dépenses et de recettes, mais auparavant je souhaiterais m'arrêter un peu sur ce résultat dont on pourrait se satisfaire, mais qui dissimule en réalité une accélération de la dégradation des conditions de nos équilibres financiers.

Quelques explications : comme vous le savez, l'ACD a organisé en mars 2004 les championnats nationaux UFOLEP de cross-country. À cette grande occasion, l'ACD a mobilisé ses bénévoles, et aussi un certain nombre de partenaires publics et privés, y compris sur le plan financier.

Grâce à la dynamique créée, l'organisation des nationaux UFOLEP a dégagé des excédents qui ont permis de clore l'exercice avec un résultat positif.

Il faut savoir que sans cet apport, l'exercice aurait été déficitaire de 2561 € pour la première fois depuis 10 ans. En clair, le ponctuel, l'événementiel nous a sauvé la mise.

En y réfléchissant par un retour en arrière sur les exercices passés, j'ai pu constater que le phénomène n'était en fait pas nouveau : sans même parler du semi marathon des ammonites, se sont très souvent les aides thématiques ou ponctuelles qui nous permettent de boucler notre exercice budgétaire.

Cela veut dire que nos moyens ordinaires (ou réguliers) ne nous permettent généralement plus d'assurer une mission de club sportif.

Quand on connaît l'énergie qu'il faut dépenser et celles qu'il faut mobiliser pour organiser des événements dont le résultat sur le plan financier n'est d'ailleurs pas garanti, je crois qu'on ne peut pas durablement compter sur ces moyens pour boucler nos budgets.

Je ne sais pas ce que seront les tendances du FNDS pour 2005 ou l'effort que voudra consentir la ville de Digne-les-Bains en faveur de ses associations en général et de l'ACD en particulier.

En tout cas, si ces deux subventions restent à leur niveau actuel, il nous faudra - sauf à manger notre blé en herbe - sérieusement réduire nos ambitions sportives et sociales.

Pour en revenir à des éléments d'information comptable (mais avons-nous quitté ce registre ?), le bilan de l'AC Digne fait apparaître un fonds associatif auquel je vous propose d'affecter le résultat de l'exercice, ce qui le portera à 28 337,43 € entièrement en disponibilités.

Pour illustrer encore mon propos de tout à l'heure, il fut un temps où ces disponibilités nous permettaient de couvrir la prévision de l'exercice à venir.

Ce n'est plus le cas, puisque le budget prévisionnel qu'il vous est proposé d'approuver s'élève à 33 070 €.

Ce budget reste ambitieux, en croissance de 10 % environ, (car il anticipe les augmentations de subventions qui ne manqueront pas de nous être accordées !), là encore, en dépit des apparences, car la référence 2004 englobe les nationaux UFOLEP.

Les graphiques qui suivent permettent d'analyser le compte de résultat 2003-2004 sans trop égrener de chiffres. (Une présentation à l'aide d'un vidéoprojecteur devait suivre, rendue impossible par une panne d'électricité).

L'assemblée générale adopte le montant de la cotisation annuelle à 98 €. Il reste 41 € sur cette somme au club, le reste est reversé à la Ligue de Provence d'Athlétisme et à la Fédération Française d'Athlétisme.

Roland DE BOISSIER expose que la labellisation permet un meilleur reversement de la part de la FFA.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

INTERVENTION DES PERSONNALITÉS

- Jean-Yves ROUX, pour le Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence rappelle le soutien de cette institution à l'élite départementale et dit tout son soutien au club.
- Frank DI BENEDETTO, pour la ville de Digne-les-Bains, remercie le club pour ses résultats et la réussite des championnats de France UFOLEP. Il rappelle les difficultés rencontrées par les mairies suite au désengagement de l'État. Depuis trois ans, il fonctionne à budget constant pour le sport. Il s'efforcera de faire un effort pour 2005, sans pouvoir s'engager sur le montant. La collectivité fournit déjà 35 % du budget, mais la mairie ne suivra pas. Il appartiendra aux responsables de faire des choix et de trouver des ressources nouvelles.

Il rappelle l'engagement de la mairie avec le minibus lorsque Jean-Claude ROUX conteste l'appellation de « Digne-les-Bains - Ville Sportive ».

- Roland DE BOISSIER, tout comme Roger, pour le comité départemental d'athlétisme des Alpes-de-Haute-Provence, rappelle que la découverte de nouveaux moyens est l'affaire de tout le monde.
- Marcel JOLY rappelle pour l'Ufolep que les associations ne doivent pas toutes attendre un soutien absolu des collectivités. L'Ufolep est très satisfait de l'organisation des nationaux.

ÉLECTION DU COMITÉ DIRECTEUR

Sont candidats : Jean-Luc Weiss, Jean-Claude Roux, Victor Zietek, Xavier Roseau, Marie-Pierre Cucuzzella, Dominique Guérin, Pascal et Nathalie Bris, Sylvie Tardieu, Monique Mussard, Stéphane Stoclin, Laetitia Fabing, Chantal Gues, Brigitte Zietek, André et Jacqueline Pierre, Magali Lemay, Alexandra Stirer, Frédéric Wibaut.

Tous les candidats sont élus à l'unanimité. Monique Mussard est proposée par le comité directeur au poste de président. Au moment du vote Roger Coste s'abstient et souhaiterait, tout comme Roland De Boissier, un coprésident. Pascal bris se propose au poste de coprésident aux côtés de Monique Mussard.

Pascal et Monique sont élus coprésidents de l'AC Digne à l'unanimité moins une abstention.

Victor Zietek et Chantal Gues se sont élus trésorier et trésorier adjoint à l'unanimité.

Xavier Roseau et Marie-Pierre Cucuzzella sont élus respectivement secrétaire et secrétaire adjoint à l'unanimité.

Jean-Luc Weiss souhaite être coordonnateur des jurys.

QUESTIONS DIVERSES

- Stéphane Stoclin demande l'établissement et la diffusion d'un planning des compétitions.
- Un parent demande des nouvelles de la section locale de Sisteron, question à laquelle la réponse est apportée par Pascal Bris et Roger.

L'assemblée générale se termine à 20 heures autour du pot de l'amitié.

Les coprésidents

Les secrétaires